

Note d'orientation à l'usage des instances de coordination nationale

Participation

Annexe 2 – Utilisation de 15 % du financement de l'ICN pour favoriser une participation significative de la société civile

Actualisée en mars 2021

Contexte

Conformément au Manuel des politiques opérationnelles du Fonds mondial¹, les instances de coordination nationale (ICN²) doivent consacrer au moins 15 % du montant de leur accord de financement à la mobilisation des circonscriptions vis-à-vis des activités du secteur non gouvernemental – y compris la société civile et les populations clés et vulnérables – afin de promouvoir et d'améliorer la qualité de la participation des parties prenantes. Le non-respect de cette exigence peut avoir une incidence sur de futures décisions de décaissement et sur l'enveloppe totale allouée.

La présente annexe décrit les activités possibles (liste non exhaustive) qu'une ICN peut inclure dans son plan de travail annuel chiffré pour renforcer la participation de la société civile et développer une responsabilité mutuelle entre les représentants des circonscriptions et leurs membres. La mise en œuvre de ces activités pourra être facilitée par le personnel du secrétariat de l'ICN, les représentants de la société civile au sein de l'instance et/ou un consultant recruté localement.

Activités proposées pouvant être financées avec les 15 % dédiés du financement de l'ICN dans les domaines suivants :

- **Représentation**

- ✓ Faciliter les procédures d'élection ou de renouvellement des représentants de la société civile.
- ✓ Solliciter les avis de membres des circonscriptions de la société civile concernant les documents du dossier de subvention, en veillant à ce que les priorités indiquées dans la demande de financement soient pleinement intégrées dans les programmes et les principaux documents associés à la subvention (cadre de résultats, cartographie des modalités de mise en œuvre, etc.).
- ✓ Faciliter la participation de la société civile, des populations clés et vulnérables et des communautés pendant les phases d'établissement et de mise en œuvre des subventions, et lors de la présentation de demandes post-financement.
- ✓ Développer des capacités sur les thématiques et les processus en rapport avec l'ICN (p. ex. initiation à des sujets comme le suivi stratégique, la communication, la recherche, la budgétisation ou la gestion de la chaîne d'approvisionnement) afin que des représentants de la société civile puissent participer aux comités de l'ICN (p. ex. au comité de suivi stratégique).

¹ [Manuel des politiques opérationnelles du Fonds mondial](#) (en anglais), octobre 2020, page 117

² Pour les besoins du présent document, les ICN comprennent également les instances de coordination régionale (ICR), telles que définies dans la [Politique relative aux ICN](#).

- ✓ Inviter des réseaux, organisations et groupes de personnes appartenant à des populations clés et vulnérables à donner leur avis sur la qualité des programmes. Les réseaux, organisations et groupes qui ne sont pas associés à la structure chargée de mettre en œuvre les subventions sont en mesure d'émettre un avis critique sur la qualité des programmes. De plus, au-delà de la prestation de services, les organisations non gouvernementales sans but lucratif jouent un rôle sans égal d'optimisation des résultats dans le domaine de la santé par le plaidoyer et la mobilisation. La présence de populations clés et vulnérables diverses est particulièrement souhaitable pour les besoins du suivi stratégique des subventions, de la gestion des conflits d'intérêts et de la cohérence des politiques.
- **Préparation**
 - ✓ Se préparer avant et après les réunions de l'ICN, notamment en utilisant des moyens de communication à distance et des espaces de réunion virtuels.
 - ✓ Élaborer des documents pertinents et faciliter les discussions.
 - ✓ Initier les nouveaux représentants de la société civile et des communautés au mode de gouvernance de l'instance, aux principales thématiques abordées (p. ex. genre, droits humains, populations clés, systèmes et actions communautaires), au code d'éthique et à d'autres sujets essentiels pour répondre aux besoins de capacité de ces représentants, afin qu'ils puissent remplir leurs fonctions avec plus d'efficacité.
 - ✓ Former les membres des circonscriptions au code d'éthique pour s'assurer que la notion de conflits d'intérêts est bien comprise.
 - ✓ Élaborer des indicateurs clés de résultats à l'intention des représentants des circonscriptions de la société civile au sein de l'ICN, afin de promouvoir la responsabilisation et d'aider les organisations de la société civile à contrôler l'efficacité, la transparence et la diversité de leurs représentants.
 - ✓ Former des membres de la société civile et des communautés aux principaux aspects du suivi stratégique, y compris à l'analyse des données, afin de favoriser leur participation au comité de suivi stratégique et aux activités qui s'y rapportent.
 - ✓ Mobiliser des ressources supplémentaires pour cofinancer un poste d'agent de liaison à plein temps ou à temps partiel au secrétariat de l'ICN, dont la tâche consistera à aider les représentants de la société civile et des communautés au sein de l'instance – notamment les représentants des populations clés et vulnérables et des personnes vivant avec les maladies et/ou qui sont affectées par les trois épidémies – à préparer chaque réunion de l'ICN. Cela comprend la traduction en temps opportun des principaux documents de travail ainsi qu'un soutien pour documenter et diffuser les commentaires des membres des circonscriptions.
- **Participation**
 - ✓ Organiser des réunions à l'intention des membres des circonscriptions et de leurs représentants au sein de l'ICN pour convenir des modalités et des conditions de leur participation.
 - ✓ Recueillir des données pertinentes – qualitatives, quantitatives et provenant de niveaux divers, y compris des communautés – de manière à faire entendre les priorités des circonscriptions.
 - ✓ Mettre au point un cadre de référence et des méthodes de communication, et convenir de la fréquence des communications.

- ✓ Formuler des points spécifiques à défendre au nom des circonscriptions pour l'ordre du jour des réunions de l'ICN.
- **Communication**
 - ✓ Mettre en place un système de communication pour assurer une circulation de l'information dans les deux sens entre un membre de l'ICN et sa circonscription.
 - ✓ Faciliter l'élaboration d'un plan de sensibilisation et de communication pour certaines circonscriptions (p. ex. un groupe informel de personnes vivant avec une maladie ou certaines populations clés – anciens patients tuberculeux, populations clés pour la tuberculose, communautés affectées par les épidémies de paludisme).
 - ✓ Organiser une réunion stratégique rassemblant les réseaux de populations clés représentées au sein de l'ICN. Il se peut que les réseaux de populations clés n'aient que peu d'informations sur les activités des uns et des autres, et que leur travail de plaidoyer manque de coordination. Le financement peut être utilisé pour : aider ces réseaux à définir des stratégies et des priorités communes en matière de plaidoyer ; assurer un partage en temps utile des connaissances et de l'information ; toucher et inclure davantage de monde pour une participation efficace.
 - ✓ Simplifier les documents importants ou les traduire dans un langage accessible. Les barrières linguistiques peuvent constituer un obstacle majeur pour les représentants de la société civile et des communautés au sein de l'ICN tout comme pour leurs circonscriptions, en particulier dans des environnements où plus d'une langue commune est parlée.